

À une séance ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue à distance pour tous les membres, ce vingt-septième jour du mois d'octobre deux mille vingt-et-un, formant quorum sous la présidence de monsieur Denis Boudreault à 18 h 30, à laquelle sont présents :

### **LES ADMINISTRATEURS**

Sophie Bourassa-Rheault	Représentante des enseignants
Francis Dostaler	Représentant du personnel d'encadrement
Annie Dubois	Représentante des directions d'établissement
Elisabeth Paquin	Représentante des professionnels
Kim St-Jacques	Représentante du personnel de soutien
David Lafrance	Représentant des parents – District 1
Denis Boudreault	Représentant des parents – District 3
Julie Saulnier	Représentante des parents – District 4
Jean-Michel Hamelin	Représentant des parents – District 5
Louis Brunelle	Représentant de la communauté
Luc Massicotte	Représentant de la communauté
Pierre Soucy	Représentant de la communauté
Franco Tomas	Représentant de la communauté

### **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Luc Galvani

### **REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT - OBSERVATRICE**

Rosemarie Boucher

### **SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

Élyse Giacomo

### **SONT ÉGALEMENT INVITÉS**

Ginette Masse	Directrice générale adjointe
Laurent Cabana	Directeur général adjoint
Stéphane Ayotte	Directeur du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information
Patricia Hinse	Directrice du Service des ressources financières
Martin Samson	Directeur du Service des ressources humaines

### **ABSENCE MOTIVÉE**

Myriam Beauchamp	Représentante de la communauté
------------------	--------------------------------



## CONSTATATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.

Monsieur Denis Boudreault, président, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et à l'assistance.

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

11-CA/21-10-27

IL EST PROPOSÉ PAR ANNIE DUBOIS, ADMINISTRATRICE,

d'adopter l'ordre du jour en déplaçant le point 10.5. Demandes d'ajout d'espace et de remplacement de bâtiments dans le cadre des mesures 50511 et 50630 du ministère de l'Éducation du Québec après le point 9.3 des sujets de décisions et en ajoutant le point 9.5 Proposition de remerciements à M. Hugo-Pierre Bellemare.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RENCONTRE

Aucune.

### 3. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune assistance.

#### 4.1.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2021

12-CA/21-10-27

IL EST PROPOSÉ PAR DAVID LAFRANCE, ADMINISTRATEUR,

de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2021 et de l'adopter tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



#### **4.1.2. ABSENCE MOTIVÉE D'UN ADMINISTRATEUR MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ**

**13-CA/21-10-27**

**CONSIDÉRANT** l'article 175.7 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le mandat d'un membre du conseil d'administration prend fin après l'absence à trois séances consécutives sans motif jugé valable par ce dernier;

**CONSIDÉRANT** l'annonce, par madame Myriam Beauchamp, le 25 août 2021, d'un congé de maternité pris à compter du 27 octobre 2021 jusqu'en août 2022;

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit d'un motif jugé valable par le conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** les discussions en huis clos le 25 août 2021;

**IL EST PROPOSÉ PAR DAVID LAFRANCE, ADMINISTRATEUR,**

de motiver l'absence de madame Myriam Beauchamp, administratrice représentant les personnes de la communauté âgées de 18 à 35 ans, à compter de la séance du conseil d'administration du 27 octobre 2021 jusqu'en août 2022;

de ne pas considérer son siège vacant au sens des articles 175.5 et suivants de la Loi sur l'instruction publique et n'entreprendre aucun processus pour combler ce siège pour la durée de son congé de maternité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.1.3. DEMANDE DE PROCÉDER À LA MAINLEVÉE D'UNE CONDITION IMPOSÉE PAR LE MINISTRE – 3800, RUE SAINT-ANDRÉ À SAINT-ÉDOUARD-DE-MASKINONGÉ**

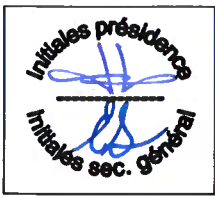
**14-CA/21-10-27**

**CONSIDÉRANT** l'immeuble désigné par les lots 5 127 637 et 5 197 613 de la municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé;

**CONSIDÉRANT** l'acte de vente survenu entre la Commission scolaire de Grandpré et la Corporation municipale de la Paroisse de St-Édouard le 3 mars 1980;

**CONSIDÉRANT** la convention spéciale figurant à cet acte prévoyant la rétrocession de l'immeuble à la Commission scolaire si ce dernier servait à des fins autres que publiques ou communautaires;

**CONSIDÉRANT** l'intention de la municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé de démolir le bâtiment ou de le transformer en garage municipal;



**CONSIDÉRANT** la résolution de la municipalité demandant au ministère de l'Éducation du Québec de procéder à la mainlevée de la condition imposée par le ministre;

**CONSIDÉRANT** le rapport d'évaluation portant sur l'état du bâtiment fourni par la municipalité;

**CONSIDÉRANT** la valeur municipale de l'immeuble;

**CONSIDÉRANT** le dossier places-élèves;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction générale;

**CONSIDÉRANT** les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR DAVID LAFRANCE, ADMINISTRATEUR,

d'annuler la résolution portant le numéro 61-CA/21-05-26;

de renoncer au droit de rétrocession du Centre de services scolaire concernant l'immeuble sis au 3800, rue Saint-André à Saint-Édouard-de-Maskinongé;

de demander au ministère de l'Éducation du Québec de procéder à la mainlevée de la condition imposée par le ministre en 1980 concernant l'utilisation de l'immeuble;

d'autoriser le président, monsieur Denis Boudreault, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

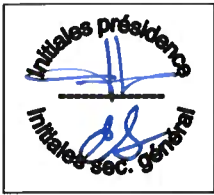
#### **4.1.4. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT D'UN ORGANISME PARTENAIRE AU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX EHDAA – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022**

**15-CA/21-10-27**

**CONSIDÉRANT** l'article 185 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le Centre de services scolaire doit instituer un comité consultatif des services aux EHDAA;

**CONSIDÉRANT** la résolution 52-CC/98-09-09 établissant à deux le nombre de représentants des organismes qui dispensent des services à des EHDAA pouvant être nommés sur le comité;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt manifesté par madame Mylène Lemyre-Morissette, éducatrice spécialisée au CIUSSS MCQ;



**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction générale;

**IL EST PROPOSÉ PAR DAVID LAFRANCE, ADMINISTRATEUR,**

de désigner madame Mylène Lemyre-Morissette, éducatrice spécialisée au CIUSSS MCQ, à titre de représentante d'un organisme qui dispense des services à des EHDA sur le comité consultatif des services aux EHDA pour l'année scolaire 2021-2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.1. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La documentation a été déposée.

#### **4.2.2. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**

- Comité de vérification : le procès-verbal de la rencontre du 18 août 2021 a été déposé.
- Comité des ressources humaines : le procès-verbal de la rencontre du 19 mai 2021 a été déposé.
- Comité de parents : le procès-verbal de l'assemblée générale du 6 octobre 2020 a été déposé.

#### **4.2.3. CRITÈRES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 – LANCEMENT DE CONSULTATION**

La documentation a été déposée.

#### **4.2.4. SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES 2022-2023 – LANCEMENT DE CONSULTATION**

La documentation a été déposée.

#### **4.2.5. LETTRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN**

La documentation a été déposée.



#### **4.2.6. POWERPOINT DE LA SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION CONCERNANT LE PROJET DE MODIFICATION AUX ACTES D'ÉTABLISSEMENT DE L'ACADÉMIE LES ESTACADES ET DU COLLÈGE DE L'HORIZON**

La documentation a été déposée.

### **5. DOSSIER(S) RETIRÉ(S) DE L'AGENDA DE CONSENTEMENT**

Aucun.

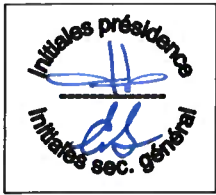
### **6. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Le projet de plan stratégique de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) a été déposé.
- Assemblée générale extraordinaire convoquée pour inclure les vice-présidents des centres de services scolaires aux assemblées générales.

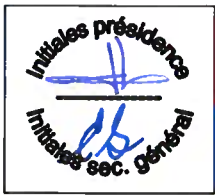
### **7. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

#### **7.1. ÉTATS DES DOSSIERS CLÉS**

- Situation Covid – État de situation et taux de vaccination :
  - Sous contrôle : 3 classes fermées seulement.
  - Taux de vaccination à 93,2 % pour le personnel de notre centre de services scolaire alors que la moyenne québécoise est de 90 %.
  - Tests rapides : un seul test a eu lieu depuis la mise en place. Le Centre de formation professionnelle Bel-Avenir accompagne nos équipes pour la passation des tests.  
La reddition de comptes de ces tests est dorénavant sous la responsabilité de la direction générale, sur une base hebdomadaire.
- PEVR – Tableau de bord du suivi annuel des objectifs an 3 :  
Le document est prêt et il sera plus amplement présenté ce soir.
- Teams avec Jean-François Roberge pour la pénurie de main-d'œuvre :
  - Rencontre d'1 h 30.
  - Le sujet de la pénurie de main-d'œuvre a été abordé.
  - Forum avec le sous-ministre de l'Éducation à venir. Il sera sur une base régulière afin de maintenir le canal de communication.



- 5 rencontres du CCG et 3 rencontres du CRR :  
Ce sont les rencontres ayant eu lieu à ce jour.
  
- Rencontre avec le protecteur de l'élève :  
L'équipe de la direction générale et la secrétaire générale ont rencontré M. Guy Aublet suite au dépôt de son rapport annuel 2020-2021. Le rapport du protecteur sera présenté ce soir.
  
- FCSSQ – Plusieurs rencontres :
  - Plusieurs rencontres du Bureau de direction.
  - Rencontre avec les présidents pour présenter le cadre de référence pour l'appréciation du rendement de la direction générale.
  - Rencontre avec les présidents pour valider le plan stratégique de la FCSSQ.
  - Rencontre du comité d'études et d'expertise de la FG, FGA et SAE.
  
- Conférence de presse du ministre du Travail Jean Boulet pour le projet « COUD » en cuisine au CFP Bel-Avenir :  
Le ministre du Travail, M. Jean Boulet, a annoncé qu'un soutien financier de 436 163 \$ est accordé à la Chambre de commerce et d'industrie de Trois-Rivières pour soutenir la formation de 22 cuisinières et cuisiniers dans des entreprises de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Cette formation mènera à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) en cuisine et sera réalisée en alternance travail-études à l'Institut d'alimentation et d'hôtellerie et en entreprise.
  
- Réalisation d'une vidéo pour les nouveaux employés réguliers :  
Cette vidéo a été réalisée puisque nous n'avons pas pu tenir l'événement d'accueil de nos nouveaux employés réguliers.
  
- CoP DG-DGA :  
Communauté de pratique. Rencontre des sept centres de services scolaires visant à alimenter la culture de collaboration.
  
- CA du Cégep de Trois-Rivières et CA d'IDÉ Trois-Rivières :  
Il y a eu une rencontre pour chacun de ces conseils d'administration.
  
- Rencontre – Communauté intelligente :
  - Différents projets sont à définir avec la Ville de Trois-Rivières sur la mobilité et la citoyenneté.



- Chacun des organismes participants a soumis son plan stratégique et une analyse en a été faite.
  - Préparation du plan d'action touchant des éléments d'environnement, mobilité et citoyenneté.
- Participation à l'assemblée générale du comité de parents :  
Le 5 octobre dernier s'est tenu l'assemblée générale du comité de parents de notre centre de service lors de laquelle Mme Julie Saulnier a été élue présidente.

## 7.2. REDDITION DE COMPTES

M. Galvani revient sur certains éléments du document qui a été déposé.

## 8. RAPPORTS DES COMITÉS

### 8.1. Gouvernance et éthique

Aucun.

### 8.2. Huis clos

16-CA/21-10-27

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MICHEL HAMELIN, ADMINISTRATEUR,

de continuer la séance à huis clos. Il est 18 h 52.

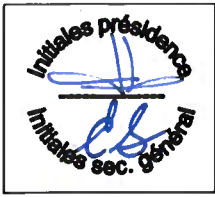
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 8.3. Ressources humaines

Puisque les sujets 8.3.1 et 8.3.2 constituent en une présentation du bilan du plan d'action de la direction générale et l'impact sur la progression salariale des hors cadres et que ces deux sujets feront l'objet de décisions à la séance ce jour, les administrateurs membres du personnel sont invités à assister à la présentation de dossier, faire part de leurs observations et quitter pour la suite conformément à l'article 328 par. 4 du projet de loi 40.

Les administrateurs membres du personnel quittent le huis clos après les présentations.





### **8.3.1. Bilan du plan d'action de la direction générale pour l'année 2020-2021**

Discussions à huis clos.

### **8.3.2. Progression salariale des hors cadres du 1<sup>er</sup> avril 2021**

Discussions à huis clos.

### **8.3.3. Retour en séance publique**

**17-CA/21-10-27**

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS DOSTALER, ADMINISTRATEUR,  
de retourner en séance publique. Il est 19 h 10.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Les administrateurs membres du personnel reprennent leur siège.

### **8.3.4. Procédure d'évaluation des hors cadres**

Nous nous repençons sur la procédure pour le directeur général selon le modèle proposé par la FCSSQ.  
Le président fera partie de l'évaluation.

### **8.3.5. Plan d'action 2021-2022 de la Direction générale**

Le document a été déposé.

### **8.3.6. Politique de dotation des ressources humaines – Lancement de consultation**

Les modifications traitent essentiellement de la dotation des cadres et hors cadres. La consultation s'effectuera auprès des instances appropriées.

## **8.4. Vérification**

### **8.4.1. États financiers 2020-2021**

- Revenus réels de 277 M\$ et dépenses réelles de 285 M\$.
- 7,7 M\$ en déficit et notre déficit cumulé est de 16 M\$.
- La Covid a entraîné 13 M\$ de dépenses et le ministère en a remboursé 11 M\$.



- Une grande part des dépenses supplémentaires (11 M\$) est attribuable aux provisions qui ont dû être faites suite à la négociation des conventions collectives pour les salaires. Nous espérons un financement du MEQ mais incertitude à cet effet.

#### 8.4.2. Présentation du rapport de l'auditeur indépendant

Une réserve est émise et fondée sur le fait que le Centre de service n'a pas consolidé les états financiers du CSAD. Selon les normes comptables, il aurait dû l'être puisque le Centre de services le contrôle.

Excellente collaboration du Service des ressources financières pour l'audit.

#### 8.4.3. Présentation des états financiers

La documentation comporte la résolution qui fera partie des sujets de décisions à la séance de ce jour.

Par ailleurs, le comité de vérification a demandé au Service des ressources financières d'avoir un rapport pour suivre les dépassements de coûts plus en détail.

### 9.1. États financiers 2020-2021

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Présentation des résultats 2020-2021
- États financiers résumés de l'exercice clos le 30 juin 2021
- Résolution

18-CA/21-10-27

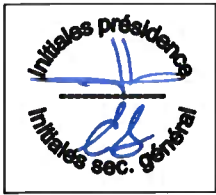
**CONSIDÉRANT** les dispositions de l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique concernant les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant;

**CONSIDÉRANT** l'état de la situation financière rendu disponible le 18 octobre 2021 par le directeur général conformément aux dispositions des articles 286 et 287 de la susdite Loi;

**CONSIDÉRANT** les états financiers et le rapport dûment signés par l'auditeur indépendant soumis par le directeur général au conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** l'analyse et la recommandation des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année scolaire 2020-2021 réalisées par le comité de vérification lors de la rencontre du 13 octobre 2021;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction générale;



**CONSIDÉRANT** les discussions lors du conseil;

**IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS BRUNELLE, ADMINISTRATEUR,**

d'accepter le dépôt des états financiers du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy de l'exercice clos le 30 juin 2021, incluant le rapport de l'auditeur indépendant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Les administrateurs membres du personnel quittent leur siège puisqu'ils ont pu faire leurs observations préalablement aux points 8.3.1. et 8.3.2.

## **9.2. RAPPORT D'APPRÉCIATION DU RENDEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

Document déposé :

- Résolution

**19-CA/21-10-27**

**CONSIDÉRANT** le règlement sur certaines conditions de travail des hors-cadres des centres de services scolaires;

**CONSIDÉRANT** le rapport du comité des ressources humaines pour l'année 2020-2021;

**CONSIDÉRANT** le travail réalisé au cours de l'année dans un contexte de pandémie;

**CONSIDÉRANT** que le comité des ressources humaines juge que les attentes envers la direction générale sont atteintes;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du président du conseil d'administration;

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE SOUCY, ADMINISTRATEUR,**

d'accepter les recommandations des membres du comité des ressources humaines en lien avec les attentes signifiées à monsieur Luc Galvani;

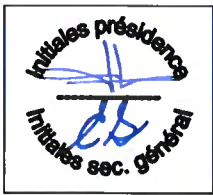
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9.3. APPROBATION DE LA PROGRESSION SALARIALE DES HORS CADRES**

Documents déposés :

- Résolutions pour chacun des directeurs généraux

**20-CA/21-10-27**



**CONSIDÉRANT** le règlement sur certaines conditions de travail des hors-cadres des centres de services scolaires;

**CONSIDÉRANT** le rapport du comité des ressources humaines pour l'année 2020-2021;

**CONSIDÉRANT** le travail réalisé au cours de l'année dans un contexte de pandémie;

**CONSIDÉRANT** que le comité des ressources humaines juge que les attentes envers la direction générale sont atteintes;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du président du conseil d'administration;

**IL EST PROPOSÉ PAR LUC MASSICOTTE, ADMINISTRATEUR,**

d'accepter les recommandations des membres du comité des ressources humaines en lien avec la croisière salariale de monsieur Luc Galvani, directeur général.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**21-CA/21-10-27**

**CONSIDÉRANT** le règlement sur certaines conditions de travail des hors-cadres des centres de services scolaires;

**CONSIDÉRANT** le rapport du comité des ressources humaines pour l'année 2020-2021;

**CONSIDÉRANT** le travail réalisé au cours de l'année dans un contexte de pandémie;

**CONSIDÉRANT** que le comité des ressources humaines juge que les attentes envers la directrice générale adjointe sont atteintes;

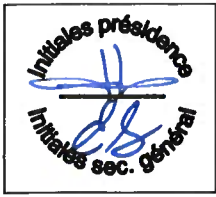
**CONSIDÉRANT** la recommandation du directeur général;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du président du conseil d'administration;

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MICHEL HAMELIN, ADMINISTRATEUR,**

d'accepter les recommandations des membres du comité des ressources humaines en lien avec la croisière salariale de madame Ginette Masse, directrice générale adjointe.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**22-CA/21-10-27**

**CONSIDÉRANT** le règlement sur certaines conditions de travail des hors-cadres des centres de services scolaires;

**CONSIDÉRANT** le rapport du comité des ressources humaines pour l'année 2020-2021;

**CONSIDÉRANT** le travail réalisé au cours de l'année dans un contexte de pandémie;

**CONSIDÉRANT** que le comité des ressources humaines juge que les attentes envers le directeur général adjoint sont atteintes;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du directeur général;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du président du conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ PAR DAVID LAFRANCE, ADMINISTRATEUR,

d'accepter les recommandations des membres du comité des ressources humaines en lien avec la croisière salariale de monsieur Laurent Cabana, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les administrateurs membres du personnel reprennent leur siège.

#### **9.4. DEMANDES D'AJOUT D'ESPACE ET DE REMPLACEMENT DE BÂTIMENTS DANS LE CADRE DES MESURES 50511 ET 50630 DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC**

Il s'agit des 8 demandes refusées l'an dernier, reconduites cette année, ainsi que de l'ajout d'une nouvelle demande.

**23-CA/21-10-27**

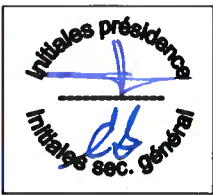
**CONSIDÉRANT** la mesure budgétaire 50511 du ministère de l'Éducation pour l'ajout d'espace en formation générale;

**CONSIDÉRANT** la mesure budgétaire 50630 du ministère de l'Éducation pour le remplacement de bâtiments;

**CONSIDÉRANT** le Plan québécois des infrastructures 2022-2032;

**CONSIDÉRANT** les capacités d'accueil des écoles primaires et secondaires du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy;

**CONSIDÉRANT** les projets élaborés par le Service des ressources matérielles;



**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction générale;

**CONSIDÉRANT** les discussions lors du conseil;

**IL EST PROPOSÉ PAR FRANCO TOMAS, ADMINISTRATEUR,**

d'appuyer le dépôt des demandes d'aide financière auprès du ministère de l'Éducation du Québec concernant les projets suivants :

- École aux Deux-Étangs (édifice Sacré-Cœur) : construction d'un nouveau gymnase;
- École Alternative Freinet de Trois-Rivières (édifice Saint-Sacrement) : construction d'un nouveau gymnase;
- École du Bois-Joli (édifice du préscolaire Marguerite-d'Youville) : démolition du local modulaire et construction d'un nouveau gymnase;
- École Richelieu : démolition de 4 classes modulaires et ajout de 12 classes;
- École Cardinal-Roy : ajout de 8 classes;
- École Ami-Joie-et-des-Grès (école Ami-Joie) : ajout de 6 classes;
- École Chavigny : ajout de 10 classes;
- Académie les Estacades : ajout de 8 classes;
- Collège de l'Horizon : construction d'un nouveau gymnase.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **9.5. PROPOSITION DE REMERCIEMENTS À M. HUGO-PIERRE BELLEMARE**

**24-CA/21-10-27**

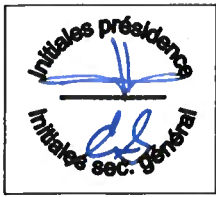
**CONSIDÉRANT** la présence de monsieur Hugo-Pierre Bellemare au sein du conseil d'administration depuis sa création en octobre 2020;

**CONSIDÉRANT** son engagement et sa contribution à titre d'administrateur et membre du comité des ressources humaines;

**IL EST PROPOSÉ PAR L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATEURS,**

de remercier monsieur Hugo-Pierre Bellemare pour son implication et sa collaboration au sein du tout premier conseil d'administration de l'histoire du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## 10.1. RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE 2020-2021

- Augmentation des demandes auprès du protecteur de 20 % environ par rapport à l'an dernier. La pandémie a généré une bonne partie de ses demandes et beaucoup étaient liées à l'application des mesures sanitaires.
- Processus de plainte : un plan d'action a été élaboré en collaboration avec le Service du secrétariat général et des communications pour informer les parents d'élèves et les élèves sur le processus de plaintes.
- Plusieurs plaintes relatives à des décisions prises alors que les parents disent ne pas comprendre la situation et allèguent ne pas avoir été informés au préalable.
- Respect du calendrier scolaire au secondaire en 2019-2020 : mention au rapport. La pandémie ayant générée des absences, des périodes d'enseignement à distance et une annulation des épreuves ministérielles, il est recommandé de mettre fin à la pratique de certaines écoles de suspendre les 2 ou 3 derniers jours de classe avant le congé estival, et ce, même pour les élèves qui n'ont pas besoin de récupération pédagogique.
- Transport scolaire : il y a un enjeu avec les 2<sup>e</sup> adresses. Des demandes anciennement acceptées sont maintenant refusées. Il faut réfléchir sur l'avenir de l'offre des 2<sup>e</sup> adresses.

## 10.2. HUIS CLOS

**25-CA/21-10-27**

IL EST PROPOSÉ PAR ELISABETH PAQUIN, ADMINISTRATRICE,

de continuer la séance à huis clos. Il est 20 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

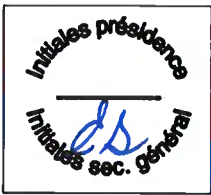
## 10.3. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ANALYSE DE DOSSIERS 2021-07-19

Le rapport est présenté par le protecteur.

## 10.4. RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

**26-CA/21-10-27**

IL EST PROPOSÉ PAR ANNIE DUBOIS, ADMINISTRATRICE,



de retourner en séance publique. Il est 20 h 58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **10.5. AVIS DE DÉMISSION DE L'ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT LES PARENTS – DISTRICT 2**

Le 3 octobre 2021, monsieur Hugo-Pierre Bellemare nous informe de sa démission à titre d'administrateur.

Il faut se référer à l'Annexe I du Projet de loi 40 pour le processus pour combler le siège. L'article 8 de cette annexe prévoit que les membres représentant les parents sont élus selon le processus déterminé par le comité de parents.

Le comité de parents du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy devra procéder à la désignation d'un membre représentant les parents dans le district 2.

À la rencontre du 2 novembre 2021, le comité de parents prévoit adopter son processus de désignation.

À la rencontre du 7 décembre 2021, le comité de parents désignera un parent parmi les parents des établissements du district 2 afin de siéger à titre d'administrateur représentant les parents au conseil d'administration.

#### **11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 21 h 05, PIERRE SOUCY, ADMINISTRATEUR, propose l'ajournement de l'assemblée au 11 novembre 2021 à 18 h 30.

DENIS BOUDREAUULT  
PRÉSIDENT

ÉLYSE GIACOMO  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE